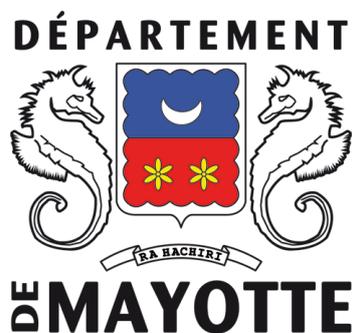


République Française



**ALLOCUTION DU PRESIDENT**

**De la COBA**

**À l'occasion**

**DE L'INSTALLATION DU MEDIATEUR SOCIAL ACADEMIQUE**

**DE LYON**

***MERCREDI 30 mars 2016***

***RECTORAT DE LYON***

**Madame la Rectrice**

**Mesdames Messieurs les inspecteurs d'académie**

**Chère collègue Madame Moinécha Soumaïla**

**Mesdames Messieurs,**

Au nom du Président du Conseil Départemental de Mayotte, je tiens tout à abord à vous remercier très chaleureusement madame la rectrice de votre accueil cet après-midi au Rectorat de Lyon.

C'est la deuxième fois que je suis reçu chez vous, en premier lieu, en juin 2015 dans le cadre de la préparation de la convention et aujourd'hui pour l'installation du médiateur social académique.

Votre implication personnelle est un signe fort pour nous. Cette volonté commune doit contribuer à l'amélioration des résultats des jeunes mahorais scolarisés au sein de votre académie. L'éducation à Mayotte a connu une évolution importante ces dix dernières années. Je soulignerai en particulier

l'ouverture des plusieurs classes de BTS, des classes prépa, ainsi que le centre universitaire de Dombéni ouvert en septembre 2011 d'une capacité d'environ mille places.

Confrontées à une population scolaire en constante augmentation chaque année, les structures existantes dans l'île sont saturées. Face à ce constat, le Département consacre près de 15 millions d'euros pour accompagner les jeunes qui viennent se former en métropole, en Europe et dans les autres DOM.

Or les résultats scolaires ne sont pas à la hauteur des efforts financiers consentis par le Département.

Face à cette situation, il a été décidé de mettre en place un accompagnement de proximité dans les académies d'accueil. Le dispositif qui a été expérimenté d'abord dans les académies de Nantes et Toulouse à la rentrée scolaire 2007, a

été progressivement étendu dans d'autres académies accueillant un nombre important d'étudiants et lycéens mahorais.

A ce titre, je tiens à saluer la présence parmi nous de monsieur Philippe COUTURAUD, ancien Vice-Recteur de Mayotte à l'origine de l'initiation du dispositif médiateur social académique.

A ce jour, les médiateurs sont présents dans les académies de Clermont Ferrand, Bordeaux, Rennes, Montpellier, Limoges, Poitiers. Madame la Rectrice, et pour finir, nous avons débuté notre mission ici en métropole par l'installation hier mardi de la médiatrice académique de Nancy-Metz.

Ainsi, avec les 10 médiateurs sociaux académiques plus les 7 agents de la délégation de Paris, nous avons sur le territoire métropolitain 17 professionnels pour assurer le suivi d'environ 4000 jeunes.

Madame la rectrice, la réussite des jeunes Mahorais s'inscrit pleinement dans notre plan de mandature.

Nous sommes heureux que vous puissiez nous accompagner.

C'est la raison pour laquelle nous vous sommes reconnaissants :

- d'avoir adhéré dès le départ à ce projet,
- d'avoir œuvré pour sa mise en place
- et de nous recevoir aujourd'hui pour l'installation et la présentation du médiateur social académique de Lyon.

Au nom du Département, permettez-moi une fois de plus de vous réitérer nos vifs remerciements et de vous dire notre fierté de vous avoir comme partenaire.

Je vous remercie de votre attention